

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEMOUSTAUSOU
SEANCE DU 25 JUILLET 2023**

Date de convocation : 19 juillet 2023	Date d'affichage : 26 juillet 2023
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Présents : 20	Absents : 07
Ayant donné procuration : 06	Votants : 26

L'an deux mille vingt-trois, 25 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; M. Roger LORION ; M. Jean-Louis BIZOT ; Mme Sylvie VALLES ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Michel GUIRAUD ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Alain ROSSET ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Claude TONELLO ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Bahia GHRAIRI ; M. Julien ROUDEAU ; M. Michel RAGOSO ; Mme Marie-Lise ANTOLIN ; M. Thomas VIDAL.

Absents : Mme Hélène RIGAUD ; M. Thierry ORMIERES ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Claire ALABERT ; M. Thierry BENNES ; Mme Florence DELAUR ; Mme Sonia MAMOU.

Mme Hélène RIGAUD ; M. Thierry ORMIERES ; Mme Claire ALABERT ; M. Thierry BENNES ; Mme Florence DELAUR ; Mme Sonia MAMOU ont donné respectivement procuration à Mme Véronique FABRE ; M. Michel GUIRAUD ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; M. Claude TONELLO, M. Roger LORION ; Mme Bahia GHRAIRI conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean-Louis BIZOT est élu secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.

1. Décision modificative n° 1 – Budget « Lotissement le Trapel » ;

Le point de la délibération a été approuvé par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

2. Limitation de l'exonération de deux ans de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs et additions de constructions ;

Le point de la délibération a été approuvé par 23 voix pour, 3 voix contre (M. Michel RAGOSO, Mme Marie-Lise ANTOLIN, M. Thomas VIDAL), 0 abstention

- 3. Attribution d'une subvention extra-locale à la chambre de métiers et de l'artisanat ;**
- 4. Débat sur le rapport d'observations définitives arrêtées par la chambre régionale des comptes sur la gestion de Carcassonne Agglomération**
- 5. Convention Autorisation du Droit des sols (ADS) avec Carcassonne Agglo ;**
- 6. Assistance mutualisée par le SYADEN pour la maîtrise de la Redevance d'Occupation du Domaine Public - Lancement d'une opération pilote**
- 7. Fixation des tarifs de la cantine 2023/2024 ;**
- 8. Renouvellement de la convention « Mise en fourrière de véhicules » ;**
- 9. Remboursement de l'avantages seniors à l'association Scion du Trapel ;**
- 10. Désignation du référent déontologue ;**

Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

11. Motion de l'association des maires de l'Aude – « Violences envers les élus » ;